

Fiche technique



PEINTURE MINÉRALE AU SILICATE



Description

La PEINTURE MINÉRALE AU SILICATE est une peinture naturelle minérale blanche ou colorée dans la masse, d'aspect mat pour usage intérieur et extérieur. Elle est recommandée pour la décoration de prestige des bâtiments anciens et des nouveaux édifices.

Caractéristiques

Peinture à très faible teneur en composés organiques volatiles (COV).

Grace à sa formule particulière contenant des matières premières écologiques et de qualité, on obtient un rendement élevé, un très bon pouvoir couvrant et une très bonne résistance au frottement ou à l'abrasion.

Parfaitement stable dans le temps y compris en atmosphères polluées ce produit ne contient aucun plastifiant, présente une excellente perméabilité à la vapeur d'eau et n'est pas inflammable.

Composition

La PEINTURE MINÉRALE AU SILICATE est composée d'eau, de silicate de potassium, de carbonate de calcium, de talc, de cellulose, de blanc de titane, d'additifs organiques < 5 %.

Supports

La PEINTURE MINÉRALE AU SILICATE doit être appliquée sur tous supports minéraux tels qu'enduit à la chaux, chaux ciment, ciment, pierres naturelles, briques, peintures minérales.

Le support doit être propre, sec, non farineux, dépourvu de sel et d'humidité et exempt de taches de graisse. Les enduits nouveaux doivent avoir séchés au minimum 3 semaines.

Sur des supports déjà peints (peinture organique) et/ou dégradés, il faut enlever la peinture existante.

Préparation des fonds

Pour préparer le support, appliquer préalablement la **Sous Couche au Sili-**

cate dilué 1:2 avec de l'eau.

Sur le plâtre, le placoplâtre ou l'enduit de rebouchage et de lissage, appliquer une première couche de sous couche **Isoquarz** et suivre le cycle d'application normale.

Après avoir appliqué la **Sous-Couche au Silicate**, attendre 12 heures avant d'appliquer une première couche de PEINTURE MINÉRALE AU SILICATE

Application

Bien mélanger avant emploi. Ne pas appliquer sur supports gelés, humides ou trop chauds, ni par vent violent ou par forte chaleur. Température d'emploi : de +5 °C à +30 °C.

Sur support préalablement imprégné de la **Sous-Couche au Silicate**, appliquer une première couche de PEINTURE MINÉRALE AU SILICATE diluée jusqu'à 20% avec la **Sous-Couche au Silicate**.

Attendre 5-6 heures avant d'appliquer une deuxième couche diluée jusqu'à 20% avec la **Sous-Couche au Silicate**.

Respecter les temps de séchage préconisés entre chaque couche.

Pour l'intérieur appliquer la PEINTURE SILICATE diluée à 20 % d'eau maximum. Nettoyer les outils à l'eau savonneuse immédiatement après utilisation.

Teintes

On peut obtenir d'innombrables tonalités de couleurs en mélangeant à la PEINTURE MINÉRALE AU SILICATE notre collection de pigments minéraux **Arcopasta** oxydes en pâte. Si on utilise pour la coloration nos oxydes en poudre, il est nécessaire de les faire tremper au préalable dans un peu d'eau mélangé au **Pentasol** (20-50%) en remuant de temps en temps jusqu'à obtention d'une pâte assez fluide et sans grumeaux.

Attention

Bien protéger portes, fenêtres, ébrasement et en général toutes les parties

qui ne sont pas à peindre. Toute tache ou éclaboussure doit être immédiatement enlevée à l'eau.

N'utilisez pas de récipients ou outillages en métal.

Consommation

La PEINTURE MINÉRALE AU SILICATE couvre une superficie d'environ 200/230 gr/m² en 2 couches et en fonction de l'absorption et du type de support.

Matériel d'application

A la brosse, au rouleau ou par projection.

Emballage et conservation

Seaux plastiques de 5 lt et 15 lt

Poids spécifique : kg 1.520 x lt

Le produit doit être conservé bien fermé dans son emballage d'origine, il est stable durant 12 mois s'il est conservé dans un endroit frais et sec à l'abri du gel.

Normes de sécurité

Éviter le contact avec la peau et les yeux, en cas de contact laver abondamment à l'eau.

Aérer durant l'application. Pour des informations ultérieures consulter la fiche de sécurité.

Ecoulement

Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Les conteneurs vides doivent être recyclés.

COV Composés organiques volatiles

Valeur limite UE pour ce produit

(cat. A/c) : 40 g/l.

Ce produit contient max 1,73 g/l COV.

Date : 27/06/18

Les conseils et les informations de cette fiche technique sont l'expression de nos connaissances, elles ne peuvent en aucun cas engager notre responsabilité. Il appartient à l'applicateur d'établir un descriptif précis de la nature et de l'état du fond ainsi que de respecter le processus de mise en œuvre, les normes et DTU en vigueur.